

VILLAGE DE FOREZ

=====

Cahier d'histoire locale - Association des
usagers du Centre Social de Montbrison 42

N° 11 juillet 1982

- p. 3 Le théâtre à Montbrison au XVIème siècle Marguerite FOURNIER
- p. 6 Ecotay-l'Olme : son histoire Docteur R. HENRY
- p. 12 L'hôpital de CHANDIEU Claude BEAUDINAT
Georgette SIMONET
- p. 17 Un première chirurgicale à Montbrison Roger GARNIER
le 14 mars 1847.
- p. 21 Tribune libre : la défense du patrimoine Claude LATTA
la chapelle de la Charité condamnée ? Joseph BAROU

VILLAGE DE FOREZ : bulletin trimestriel.

Siège social : Centre Social de Montbrison, rue des Clercs.

Directeur de la publication : Claude Latta

Courrier-coordination : Joseph Barou

Dépôt légal : troisième trimestre 1982. Imprimé par nos soins.

Courrier, abonnement : écrire à

Village de Forez
Centre Social
B.P. 68
42600 MONTBRISON

LE THEATRE A MONTBRISON AU XVI^e SIECLE

Les Montbrisonnais ont toujours aimé le théâtre - et nous n'en voulons pour preuve que le succès remporté récemment par les représentations du "Bourgeois Gentilhomme" au Centre des Pénitents qui renouaient une tradition interrompue depuis plusieurs décennies... Cependant, c'est au XVI^e siècle que ce goût paraît avoir été le plus prononcé à en juger par les nombreux documents concernant les représentations théâtrales données à cette époque sur les sujets les plus divers.

C'est ainsi qu'en janvier 1533 vinrent en notre ville "les Enfants Sans Soucy" appelés aussi la "Bande Grise" "qui faisoient merveille de bien chanter et jouer farce".

Le 13 juillet de la même année, "des gens de petite estime et basse condition" donnaient sur le parvis de la Collégiale Notre-Dame un grand drame religieux intitulé "Mondanité et Conversion de la Magdeleine". Le grand portail servait de toile de fond à ce spectacle qui dut enchâter nos pères...

Mais ce fut plus merveilleux encore l'année suivante (1534) lorsque se déroulèrent en plein air de grandioses représentations de la Passion. Elles durèrent trois jours (les 20, 21 et 22 septembre) et occupèrent tout l'espace sis "entre la Porte d'Escotay (rue du Parc) et la poterne du Cloistre (rue Notre-Dame)". Les acteurs étaient gens du pays. Ils jouèrent avec un tel cœur, une telle conviction, s'identifiant tellement à leurs personnages que certains incidents se produisirent, notamment "la pâmoison en croix" du Père Bollignieu qui jouait le rôle du Christ !

Le dimanche 10 août 1539, les Montbrisonnais se pressent, non plus devant la Collégiale ni à l'ombre des remparts, mais au beau milieu du marché pour ouïr "sotties, moralités et farces"... Le dimanche 24, le comique fait place au sérieux, avec le "Mystère de l'Enfant Prodigue", suivi de la "Folie de Noël Tournon, géôlier de Montbrison"... Le titre fait penser à du Shakespeare et la pièce dut certainement faire grosse impression sur le public... Qui en retrouvera le texte ?

Place à la musique avec les "Enfants Sans Soucy Picards", qui le 29 juin 1548, régalerent nos aïeux des plus beaux airs de violons...

Le dimanche 3 août 1549, la scène est érigée sur le marché. Les spectateurs s'amusaient fort à la représentation du "Monde Malade"... L'année suivante, le 26 mai, jour de Pentecôte, ils frémirent à l'évocation du "Sacrifice d'Abraham" donné sous le porche de Notre-Dame...

Le 27 février 1588 (date mémorable dans les annales du théâtre) la "Pastorelle" de Loÿs Papon était jouée dans la salle de la Diana. Cette comédie-ballet serait, aux dires des spécialistes en la matière, le point de départ de tous les opéras et opérettes qui ont, depuis 400 ans, vu le jour sur toutes les scènes du monde !... C'était, en effet, la première fois que la musique, la danse, le chant, la diction coopéraient pour produire un genre jusqu'alors inconnu...

C'était aussi la première fois que la scène était séparée de la salle par un rideau manœuvré par des machinistes spécialement chargés de ce soin, et une rampe d'éclairage constituée par des flambeaux de cire... Trois innovations en un seul lieu et en un seul jour !...

La pièce était l'oeuvre d'un chanoine de Notre-Dame, Loÿs Papon, poète et calligraphe émérite, un des membres les plus distingués du brillant groupe littéraire qui s'était formé à Montbrison pendant la Renaissance...

Elle portait un titre d'une longueur impressionnante : "Pastorelle sur la Victoire obtenue contre les Allemands, Reytres, Lansquenets Souysses et François, rebelles à Dieu et au Roy très chrestien, l'an 1587". Elle avait donc pour but de fêter un événement national : la victoire d'Aunau remportée sur les protestants par Henri de Guise en novembre 1587, victoire célébrée dans toute la France avec le même élan.

La scène, dressée au fond de la salle, à six pieds de hauteur, était magnifiquement ornée. Sur des pièces de tapisseries descendant du haut de la voûte, se trouvaient les portraits "grands selon la nature", du roi, de la reine, des princes et des Guise... D'autres portraits plus petits représentaient les personnages illustres du temps...

L'orchestre composé de hautbois et de violes était placé à droite "sur un échafaud". Aux sons de ces mélodieux instruments, les acteurs entraient "marchaient à la grave, en cadence de cette harmonie"...

Et qui étaient ces acteurs ? Nullement des professionnels mais des jeunes gens, jeunes filles, enfants appartenant aux plus hautes familles du Forez. Loÿs Papon donne dans son manuscrit tous les détails de leur "ajustement"... Ce sont d'abord les bergers, coiffés de chapeaux de paille à la piémontaise, portant des houlettes dorées et "tout équipement pastoral". Souvenons-nous que l'on est au temps de l'Astrée et que bergers et bergères étaient en grande vogue sur les bords du doux coulant Lignon ! Puis venaient les dieux et déesses antiques : Mercure chaussé de "bottines aylées", Cérès couronnée d'épis "faicts au naturel". La Renommée sonnait dans ses trompettes d'or "si proprement que l'on eût jugé que le son emplissait la salle"...

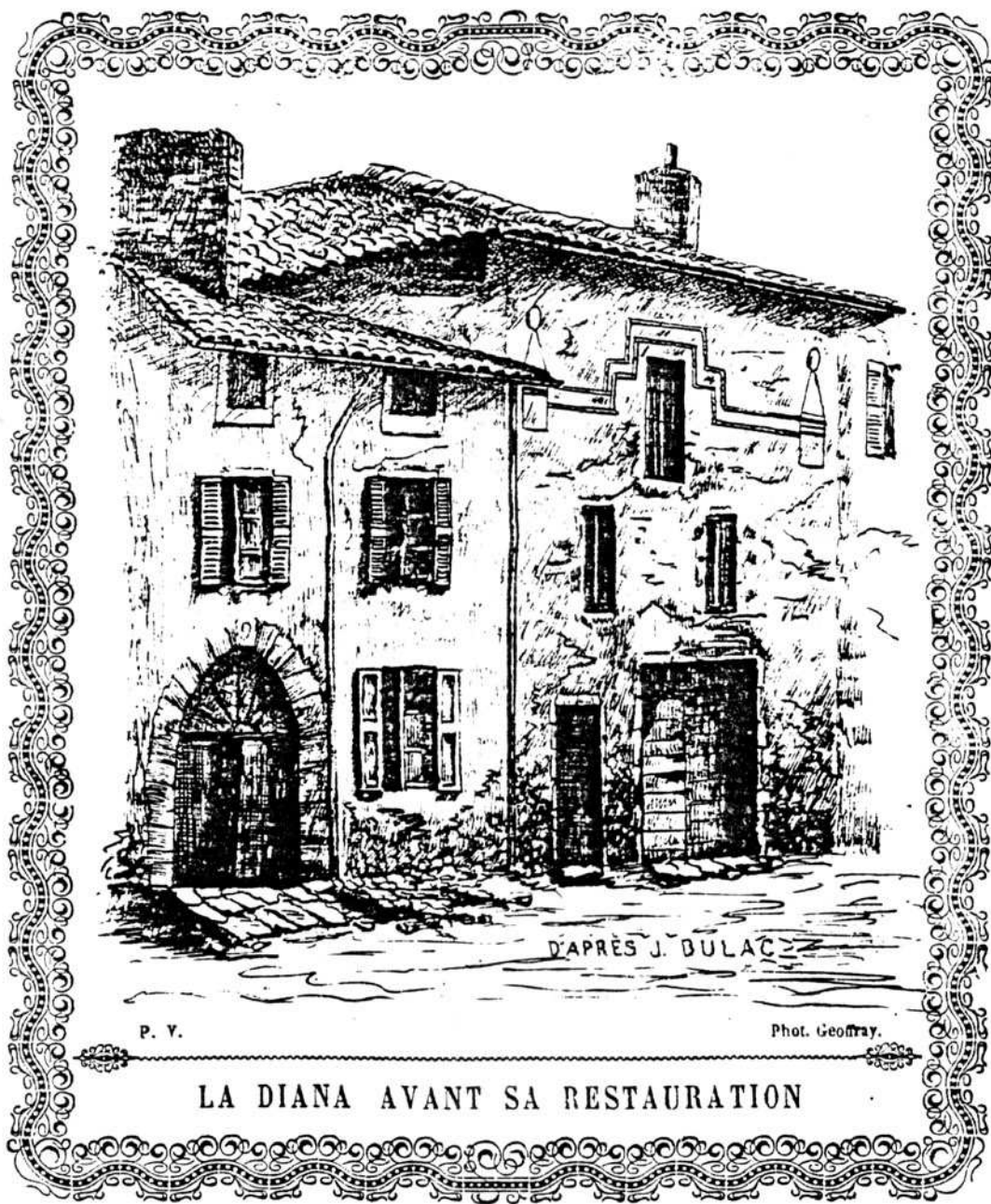
Le spectacle se termina en apothéose par l'embrassement d'une pyramide de dix-huit pieds de hauteur "qui rendit fort belle flamme, plaisante clarté et odeur agréable", et autour de laquelle bergers et bergères dansèrent pendant un quart d'heure "avec une telle dextérité qu'il était impossible de faire mieux".

Tous les détails de cette représentation mémorable sont notés par l'auteur dans un manuscrit conservé à Londres et dont la Diana possède seulement une copie obtenue par le duc de Persigny en 1860. On apprend que "toutes les fenêtres de la salle avaient été bouchées afin qu'elle ne reçoive d'autre lumière que celle de quatre-vingt-dix flambeaux de cire blanche élégamment disposés ; que les sièges pour les assistants avaient été placés de telle sorte que "les plus éloignés reçoivent autant de plaisir de la vue et de l'oreille que les plus avancés du théâtre"... (autrement dit, en gradins)

La gravure qui illustre le manuscrit (et sa copie) donne une idée de la salle, avec sa voûte héraldique, et de l'agencement de la scène avec son rideau et sa rampe d'éclairage. On distingue aussi fort bien l'orchestre sur son "échafaud"... Ce document ne cesse d'étonner les chercheurs qui s'intéressent à l'histoire du théâtre ; certains sont venus de loin pour le consulter.

Quant à la Pastorelle elle-même, disons que sa lecture nous paraît aujourd'hui fastidieuse et bien démodée. On ne la voit guère interprétée de nos jours dans la salle de la Diana, mais il est parfois bon de rêver à ses splendeurs d'autrefois.

Marquerite V. FOURNIER



(gravure extraite du bulletin "Le Forez illustré")
N° 44 - 29 novembre 1874

*L'histoire de nos villages, c'est
l'histoire de la France en petits morceaux
(Victor Hugo)*

ECOTAY - L'OLME

SON HISTOIRE

Sur les premiers contreforts des Monts du Forez qui viennent mourir aux portes de Montbrison, à quelques kilomètres à peine de cette ville, se trouve une petite commune : ECOTAY-L'OLME, composée du village d'Ecotay et du hameau de l'Olme.

Passé celui-ci, nous quittons la large vue sur Montbrison et la plaine pour un verdoyant vallon profondément creusé par le Cotayet.

Une colline ferme la vallée couronnée par l'église et les ruines du château. C'est le lieu d'excursion idéal pour les Montbrisonnais. Les parents trouvent de charmantes auberges dans le creux du vallon pendant que les enfants jouent à cache-cache le long de la rivière et dans les ruines.

Les étrangers qui visitent la vallée d'Ecotay sont agréablement surpris de trouver, presque aux portes de la ville, un pays aussi retiré, aussi pittoresque et dont les sites rappellent ceux que le touriste va chercher au loin.

Les ruines d'Ecotay projettent sur l'azur du ciel leur silhouette imposante et superbe. Au clair de lune, les murs du donjon ressemblent assez à deux statues - ne parle-t-on pas de Louis XVI et de Marie-Antoinette - et évoquent je ne sais quelle vision de légende et de poésie.

Sur le flanc du coteau que couronnent les ruines, presque au bord du ruisseau qui en baigne la base, se voient les restes de la deuxième enceinte du château. Elle consiste en quelques pans de murs flanqués au nord des débris d'une construction qui paraît avoir été un poste d'observation.

Cette partie des ruines doit remonter au XI^e siècle. Sur cette enceinte s'appuyait une maisonnette, aujourd'hui à demi écroulée, dont la porte d'entrée porte sur le linteau une petite croix.

La tradition veut que ce soit la résidence du chapelain. La pierre de la dime et une pierre meulière qui gisent non loin de là semblent attester que diverses habitations se groupaient entre les deux enceintes.

Un peu plus haut, un mur de soutènement, relevé de nos jours, supporte la terrasse qui s'étend elle-même au pied du château. La première enceinte solidement assise sur le roc qui lui sert de base trahit par une construction soignée et robuste les premiers temps du Moyen-Age. Elle paraît dater du XI^e siècle.

Quant au donjon, c'est une imposante tour carrée de près de 20 m de hauteur. Au pied du mur sud du donjon et à l'intérieur se voit une excavation dont l'entrée est masquée par des pierres. Au pied est du donjon, à l'intérieur, se trouve la citerne. Son diamètre, faible au sommet, devient très large à la base. Plusieurs salles et caves voûtées en partie effondrées se voient au pied de la première enceinte, au nord. Le rocher qui sert de base au manoir a été miné à l'est pour l'agrandissement de l'église dont nous lirons l'histoire plus loin.

C'est l'histoire de ces ruines et celle du village d'Ecotay que nous nous proposons de résumer en quelques pages, du Moyen-Age jusqu'à nos jours.

LE CHATEAU D'ECOTAY : SON HISTOIRE

Parmi les nombreuses ruines que la féodalité a semées dans le Forez, il en est peu qui soient plus pittoresquement assises, et qui réveillent plus de souvenirs que celles du château d'Ecotay. Elles couvrent un mamelon formé par la jonction de deux petites vallées dont les eaux limpides, les ombrages touffus composent une charmante oasis encadrée de forêts de sapins noirs qui la dominent.

Ecotay, situé à 5 km au sud-ouest de Montbrison, tenait au Moyen-Age le troisième rang dans les quatre grandes baronnies de Forez, après celles de Couzan et de St-Priest-en-Jarez et avant celle de St-Bonnet-le Château. Outre Ecotay, qui avec le hameau de l'Olme forme la commune d'Ecotay-l'Olme, la baronnie comprenait la paroisse de Bard et celle de Verrières. On conçoit facilement quelle devait être la puissance de ces hauts barons. Ceux d'Ecotay jouirent au Moyen-Age d'une grande célébrité.

Celui en faveur de qui fut créée cette dignité était un de ces vaillants étrangers qui avaient quitté pays et famille pour aller conquérir à la force de leur épée, gloire, fortune et honneur.

Si le chef de la famille d'Urfé - qui devint si célèbre - était un aventurier allemand qui avait suivi la fortune de nos comtes, le premier seigneur d'Ecotay était un personnage à peu près semblable, à part le lieu de naissance. Mais, sans doute, les services qu'il avait rendus étaient plus importants, son mérite d'une plus grande valeur, car la récompense fut plus considérable.

Il était Ecossais et le nom de son pays fut donné au château qu'il éleva sur les terres qu'on lui avait cédées au début du XI^e siècle. Dans les anciens ouvrages, il est appelé Scotaium. Ce nom traduit en français a donné ESCOTAY puis, plus tard, ECOTAY.

C'est en effet un poème qui nous renseigne sur la création du village d'Ecotay :

*Des montagnes d'Ecosse à la terre de France,
L'aventureux héros, guidé par sa croyance
Contre le Sarrasin est venu guerroyer.
Du comte de Forez, en léal écuyer,
Aux combats il soutint l'étendard redoutable,
Sa valeur, sa prudence et son coeur charitable
L'ont mis aux premiers rangs chez les Foréziens ;
Il est l'ami du Comte, et par de doux liens,
En ce pays qu'il aime et qui lui rend hommage,
Il a fixé son sort auprès de beauté sage...
Secrètement il rêve au Clan de ses aïeux...*

(Michel Bernard, Ecotay)

Les premiers seigneurs de cette maison d'Ecotay portaient le nom de Chauderon. Au seuil de la maison s'élevait fièrement le glorieux blason de la baronnie. Ces armoiries, d'or au chaudron porté par son anse de sable, à elles seules, donnaient une haute idée de la famille d'Ecotay. L'or était en effet, dans les blasons, l'emblème des grandes qualités. Ceux qui en portaient devaient plus que tout autre, cultiver les vertus de la vraie chevalerie. Quant à la chaudière, elle était un signe de grande puissance. Elle rappelait des obligations ou des habitudes de bienfaisance. L'éclatant écusson d'Ecotay, avec son chaudron noir, représentait en fait le foyer patriarcal et l'inépuisable pot au feu dont le serf et le pauvre pouvaient en assurance s'approcher pour se reconforter et rassasier leur faim.

On trouve dans les annales du Forez la mention d'une famille chevaleresque du nom de Chauderon, ayant fief à Ecotay, et qui a fourni à la première croisade, en 1096, le chevalier BEAUDOIN CHAUDERON, cité par les historiens pour sa valeur et ses faits d'armes. Il fut tué sous les murs de Nicée pour la défense de sa foi. On trouve aussi le chevalier

Arnould Chauderon qui fut, en 1092, avec le Chevalier Ponce d'Angérieux, témoin du Comte de Forez, dans l'acte de fondation du prieuré de Sury-le-Comtal.

Les d'Ecotay, qui blasonnaient d'argent au chef émanché de sable de trois points, ont fourni des hommes illustres et puissants.

Le premier semble être Seguin d'Ecotay, chanoine de Lyon, troisième abbé chef d'ordre de la Chaise-Dieu, de 1076 à 1094. Il prit une part importante dans le mouvement de réforme religieuse au XI^e siècle. Il naquit au château d'Ecotay. Ses vertus, ses miracles furent honorés par les faveurs du pape Saint-Grégoire VII. Il fut choisi, en 1089, par saint Bruno pour gouverner en son absence la Grande Chartreuse. Seguin se démit de ses fonctions en 1094, et alla mourir dans la solitude. Il s'éteignit le 15 juillet 1094. Il est qualifié de saint dans le bréviaire de la Chaise-Dieu approuvé par le Saint-Siège.

A la génération suivante, en 1115, il est fait mention de Gaudemard d'Ecotay, de son fils Bertrand et de Gauzelin d'Ecotay.

Ce n'est en fait qu'à partir de 1140, que l'on peut établir d'une façon plus précise l'arbre généalogique des Ecotay.

Vers 1145, les frères Gaudemard et Hugues d'Ecotay firent des dons considérables, en domaines notamment, au monastère de Jourcey situé près de Saint-Galmier où s'était retirée comme religieuse leur nièce Alix qui portait le nom de la terre de Verrières, dépendance de la baronnie d'Ecotay. Le comte Guy I et Amédée, archevêque de Lyon, assistent à la donation. Pour son entrée à Jourcey, son père Pierre d'Ecotay, sénéchal de Montbrison sous Guy II, donna au monastère un pré situé à Goutteland, près de Saint-Romain-le-Puy.

Un autre Pierre d'Ecotay est attesté en 1180 par un acte concernant les droits de boucherie de Montbrison où il figure comme témoin. C'est un chevalier hospitalier.

Cinq personnages dont on ne sait pas très bien de qui ils sont les enfants apparaissent alors :

Hugues d'Ecotay. Il donne en 1209 à l'abbaye de la Bénisson-Dieu, pour l'entrée en religion de son fils Gaudemard, ses droits de pâturage à Eglisolles en Livradois et chauffage en son bois. Ces droits provenaient de la moitié indivise des biens du mandement de la Roue qu'en 1207 Albert de Thizy venait de léguer à Hugues d'Ecotay et à Pierre de Says, l'autre moitié allant à Bertrand d'Ecotay. Hugues est encore caution en 1220, avec Bertrand Chauderon, de l'échange effectué entre les hospitaliers et la veuve de Pierre de Cairisieu.

L'aîné Bertrand d'Ecotay, fils de Guillaume était en 1207, 1208, légataire d'Albert de Thizy pour Contéol (Bard), et la moitié de ses biens de la Roue.

Partant en 1213 pour la croisade contre les Albigeois, il donne au couvent de Saint-Thomas-la-Garde, par la main de l'archevêque Renaud de Forez, sa part de l'église de Saint-Just-en-Jarez. Ce geste est imité par son frère Jarenton, lequel possédait en outre, en 1220, un droit de fief à Disouche (Chambéon). Bertrand, chevalier, témoigne en 1240 et 1243 aux franchises de Cornillon.

Gaudemard d'Ecotay, était vers 1230, caution et témoin du comte Guy IV, pour l'observation fidèle des franchises accordées à la ville et au prieuré de Saint-Rambert.

Bernard d'Ecotay. C'est une des grandes figures de la Maison d'Ecotay. Seigneur de Précieu, il était sacristain et chanoine de l'église Collégiale de Montbrison. Lors de la septième croisade, il accompagne en Palestine le comte Guy V qui combat les infidèles aux côtés du roi Saint-Louis. Le comte qui l'estimait beaucoup lui donna quatre prêtres, dont il le fit chef, pour servir d'aumôniers et de chapelains dans l'armée. Bernard devint le doyen de l'église Cathédrale de Nicosie,

Métropolitaine du Royaume de Chypre. Il fut élevé à cette dignité, tant à cause de son mérite que de la recommandation du comte de Forez. Comme doyen de Nicosie, Bernard était chargé du soin des reliques apportées de Terre Sainte par Henri de Lusignan, roi de Jérusalem, lorsque celui-ci se retira à Chypre. A ce titre, Bernard concéda, en 1250, à l'un des prêtres placés sous son autorité, Guy de Précieux, un morceau de la vraie croix que ce chapelain fit déposer au prieuré des religieuses bénédictines de St-Thomas-la-Garde. C'est à Bernard d'Ecotay que l'on doit la construction de la petite chapelle dont on voit encore de nos jours l'abside romane qui a été conservée lors de la reconstruction de l'église d'Ecotay. Mais de celle-ci nous reparlerons plus loin.

Les divers personnages dont nous venons de parler eurent une descendance nombreuse dont la généalogie serait fastidieuse à énumérer et surtout à lire... Aussi parlerons-nous maintenant du dernier des Ecotay à avoir possédé la baronnie : Chatard d'Ecotay. Il fit une brillante carrière auprès du comte Guy VII. Il récupéra par héritage le patrimoine du château et du village d'Ecotay. En 1323, il prêta foi et hommage de la baronnie au comte Jean, lequel, l'année suivante, le 9 juillet 1324, en fit cession à Hugues de Lavieu, avec son mandement et ses dépendances, en échange du château de Vaudragon que lui remit ce dernier.

La famille d'Ecotay-Chauderon s'éteignit au XIVe siècle. Cependant il paraît vraisemblable qu'un membre de cette famille ait survécu. En effet on retrouve, au XVIIe siècle, à Grézieux-le-Fromental, la famille d'Ecotay de la Pommière, famille de magistrats qui a fourni notamment un lieutenant criminel au bailliage de Montbrison.

La famille de Lavieu possédait le château d'Ecotay, dès 1324, par échange fait avec le comte Jean. Cette famille, dont le fief était situé dans les montagnes de St-Jean-Soleymieux, au midi de Montbrison, était, après celle de nos comtes, une des plus anciennes de la province. Guy de Lavieu s'allia au XIe siècle avec une fille de Gérard, comte de Forez.

Cette alliance valut aux Lavieu, le titre et la fonction de vicomte du Forez. Le dernier à avoir rempli cette charge fut Gaucerand de Lavieu. Il fut dépouillé de celle-ci et de son fief en 1107 par le comte de Forez. Guillaume IV, comte de Forez, ayant outragé la femme de Gaucerand, ce dernier, par vengeance, assassina le comte dans son château de Montbrison. Ces événements amenèrent la confiscation de la vicomté. C'est en souvenir du fief de Lavieu, dont cette famille portait le titre et le nom, que Hugues de Lavieu échangea son château de Vaudragon avec la baronnie d'Ecotay, pour se rapprocher des lieux qui avaient été le berceau de sa famille. Il acheta également la Maison de Quérézieux, plus habitable que le vieux château d'Ecotay. En 1335, à la mort d'Hugues, son fils Jean devint seigneur d'Ecotay. Il en fit la donation dès 1342 à Bertrand de Lavieu qui en prend possession en 1351. En 1360, il reconstruit le château, depuis longtemps inhabitable, ses prédécesseurs s'étant installés à Quérézieux. D'héritage en héritage, la baronnie d'Ecotay échut à Jean de Lavieu. A la mort de celui-ci, en 1478, Ecotay alla au mari de sa nièce Louise, Annet de Talaru. C'est donc par lui qu'Ecotay passa dans la maison de Talaru. En 1494, Louise, devenue veuve, testa pour son fils. En 1504, Ecotay devint la propriété des Talaru-Chalmazel qui habitèrent à Quérézieux et non au château. Le dernier Talaru à avoir possédé la baronnie d'Ecotay, jusqu'en 1619, fut Claude de Talaru-Chalmazel. Claudine de Talaru apporta la baronnie à son époux Gaspard Hérail de la Roue de Pierrefort, seigneur de Montpeloux (St-Anthème). Elle passa ensuite aux mains de Louis-Anne de St-Martin-d'Aglié, marquis de Rivarol en Piémont, par son alliance avec Marthe Hérail de la Roue de Pierrefort, fille de Claudine. Né le

15 septembre 1671, il mourut à Ecotay le 13 février 1753. Dès 1751, le château d'Ecotay appartenait à Messire François Joseph Gaétan de Saint-Martin d'Aglié, marquis de St-Germain, général major de cavalerie du roi de Sardaigne, résidant habituellement à Turin. Charles Emmanuel Saint-Martin d'Aglié, fils de Gaétan, était encore seigneur d'Ecotay en 1788. Nous ne savons si les comtes de Rivarol d'Ecotay étaient de la famille de Rivarol, homme d'esprit du XVIIIe siècle. Ce qui porte à croire à cette parenté, c'est le goût que les Rivarol d'Ecotay avaient pour les lettres. Parmi ces écrivains qui faisaient souvent escale au château d'Ecotay, on rencontre le nom de Desforges-Maillard. Ne lit-on pas dans une de ses poésies : "les souvenirs des pastorales amoureuses de l'Astrée étaient encore si vifs dans le Forez que les environs de Montbrison étaient le théâtre des plus jolies scènes de galanteries..."

En 1789, le château d'Ecotay appartenait au marquis de Gallez, capitaine de dragons, au service de sa Majesté Sarde, neveu et héritier de Charles Emmanuel de Saint-Martin d'Aglié. Il fut le dernier seigneur baron d'Ecotay. En 1789, la terre d'Ecotay fut mise sous séquestre et administrée comme bien national. A cette époque le péage se levait sur toutes les routes aboutissant à Montbrison. Il touchait presque toutes les marchandises. Pour les personnes venant de Saint-Anthème par la route qui traversait Verrières, Quérézieux puis Ecotay, le péage se situait à l'Orme en Forois. Ce lieu-dit se développa petit à petit et donna naissance au hameau de l'Olme. Celui-ci fut rattaché à Ecotay et la commune actuelle d'Ecotay-l'Olme fut constituée officiellement par décret pris en date du 26 février 1790.

Le château d'Ecotay fut confisqué jusqu'en 1793 mais sur sa justification de sujet sarde il fut rendu à Charles Emmanuel de Saint-Martin d'Aglié, son ancien propriétaire. Peu de temps après, celui-ci le vendit à des marchands de biens qui le cédèrent à leur tour à François Jean-Marie de Meaux, dont la famille le posséda jusqu'en 1981, date à laquelle il fut acheté par la commune pour le franc symbolique. Mais ce n'est plus qu'une ruine depuis longtemps.

Les séjours que la famille de Rivarol était obligée de faire à la cour de Turin où la retenaient les hauts emplois militaires qu'elle y remplissait lui firent à peu près abandonner Ecotay. Le vieux château était même inhabité depuis longtemps. Dès le milieu du XVIIIe s. la famille de Saint-Martin d'Aglié avait fait construire à un kilomètre de la vieille forteresse, au lieu appelé Quérézieu, une habitation mieux appropriée au goût moderne. Toutefois cette habitation n'avait sans doute rien de bien confortable car monsieur François de Meaux, le nouveau possesseur d'Ecotay, s'empressa, au commencement du XIXe siècle, de la remplacer par un château plus important qui sert aujourd'hui de résidence d'été à cette famille.

Ce nouveau château d'Ecotay porte le nom de château de Quérézieu, fief qui, avant 1793, était la propriété d'une famille Dupuy qui en avait pris le nom.

Notons ici que ce n'est qu'en 1814 que le village de Quérézieu, qui faisait alors partie de la commune de Verrières, fut rattaché à Ecotay (pour le spirituel, il continua de dépendre de Verrières).

Quant à la famille de Meaux, originaire du Beaujolais, elle devint forézienne vers 1715 par le mariage d'Etienne de Meaux, secrétaire du roi au parlement de Dijon, avec Jeanne Louise Puy du Perrier, fille de Pierre Denis Puy, auquel Etienne de Meaux succéda dans la charge de lieutenant général au bailliage de Montbrison. Depuis lors, la famille de Meaux a toujours rempli cette charge de la magistrature forézienne jusqu'en 1789, époque de la suppression des bailliages. Les de Meaux

étaient sieurs du Perrier (Boisset-les-Montrond), de Merlieu (Savigneux), de la Sauzée et de Saint-Just-en-Chevalet. Ils furent plus tard titrés vicomtes en 1830 par le gouvernement de la Restauration. Cette famille a fourni au XIXe siècle :

- Un maire à Montbrison, député en 1815 sous la Restauration, Monsieur Camille Augustin de Meaux, décédé trappiste à Aiguebelle dans la Drôme (1771-1849) et dont le père, Antoine, lieutenant-général au bailliage de Forez fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire et exécuté à Feurs.

- Un député de Montbrison à l'Assemblée Constituante de 1871, Monsieur Camille de Meaux (1830-1907) devenu sénateur en 1875, puis ministre du commerce et de l'agriculture sous la République dans le cabinet dit "du 16 mai" 1877.

Quant au château d'Ecotay, délaissé et abandonné par la famille de Rivarol, il devint bientôt une ruine ; ses murailles, sans toiture, lézardées par les pluies, se couvrirent de larges crevasses et ne tardèrent pas à s'effondrer. Une tour ronde et les hautes murailles du donjon carré sont seules restées debout.

Le château actuel de Quérézieu ne date, nous l'avons dit, que du début du XIXe siècle. C'est Monsieur François de Meaux qui le fit construire par étapes, comme en témoigne ces quelques lignes tirées de l'ouvrage du vicomte de Meaux *"Souvenirs de mon grand-père"* :

"Au sein des bois et des prés d'Ecotay que l'oeil n'embrassait pas alors aussi librement qu'aujourd'hui, à côté des derniers décombres de l'ancien château de Quérézieu, et des murs encore informes du nouveau, qu'on n'osait pas achever le lendemain d'une révolution notre petite maison rouge se cachait dans les arbres pour abriter mes parents".

Ce château est une construction rectangulaire très vaste dont le fronton triangulaire porte les armes accolées des de Meaux et des de Waters avec lesquels ils s'allièrent par le mariage en 1830 d'Augustin de Meaux avec Mademoiselle de Waters. Ce château en a remplacé un plus ancien dont on a d'ailleurs utilisé les fondations et dont les caves voûtées subsistent encore. Ce dernier avait été construit par la famille de Rivarol en 1750. C'était une construction élégante flanquée de tours assez basses et accompagnées d'une chapelle où Louis Anne de Rivarol avait fait peindre son aumônier avec des pieds de bouc. Le château actuel et la chapelle subirent d'importants travaux en 1846 qui furent faits par la mère du vicomte de Meaux. La famille de Meaux porte pour armes : d'azur au chevron accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un trèfle, le tout d'or.

(à suivre)

Docteur R. HENRY

S
S S S
S S S S
S

6. Réforme de l'acte de fondation.

Au début de l'année 1505, alors que son hôpital fonctionnait sur ses revenus propres depuis environ quinze ans, Pierre de la Bastie apporte une réforme à l'acte de fondation du 30 août 1500 *. Cette réforme porte essentiellement sur la collation des pauvres et ne porte nulle atteinte aux autres clauses de la fondation.

Dans l'acte de 1500, le fondateur puis ses successeurs prieurs de Chandieu nommaient 3 pauvres, son frère Louis de la Bastie puis ses héritiers nommaient aussi 3 pauvres.

Dans l'acte de 1505 la collation des 6 pauvres ci-dessus est la suivante : noble et puissant homme Gabriel de Lévis, seigneur de Couzan, nommera 3 pauvres ; noble et puissant homme Gaspard de Talaru, seigneur de Chalmazel nommera 3 pauvres. Ce sont également ces deux seigneurs qui devront placer dans ledit hôpital un recteur d'une capacité suffisante.

Pourquoi cette réforme ? La réponse est donnée par P. de la Bastie lui-même :

"Le fondateur considérant que son hôpital est dans la juridiction du prieuré de Chandieu, auquel il doit plusieurs services, et qu'il pourrait en résulter quelque empiètement ou quelque annexion de sondit hôpital par les prieurs, considérant aussi que noble homme Louis de la Bastie, héritier de feu noble Louis de la Bastie (frère de Pierre), est simple, noble, et désirant que son hôpital soit régi par des mains plus puissantes..."

Plus loin il est encore dit :

"... priant, suppliant et requérant lesdits seigneurs de Couzan et de Chalmazel et leurs successeurs de garder et défendre sondit hôpital de quiconque lui serait contraire..."

Pierre de la Bastie avait donc senti une menace pour son hôpital, mais venant de qui ? Le choix des deux protecteurs pourrait faire penser à Suzanne de Bourbon et à Charles III de Bourbon, comte de Forez, mais cela semble peu vraisemblable.

Cette réforme a rendu l'hôpital indépendant du Prieuré et c'est peut-être tout simplement ce que désirait son fondateur.

Pierre de la Bastie meurt en 1509, le jour de la St Marc. Le recteur qui lui succède est Antoine de Laignevy de Saigneus. Nous possédons une liste - incomplète certainement - des recteurs de l'hôpital. L'acte de fondation stipulait que le Recteur serait élu pour 3 ans mais nous constatons que bien des mandats furent reconduits plusieurs fois.

* Certains lecteurs forts en math vont peut-être s'étonner : comment un hôpital dont l'acte de fondation est de 1500 peut-il, en 1505, fonctionner depuis environ 15 ans ? Qu'ils se rassurent, ils savent encore compter ! Simplement l'hôpital fonctionnait déjà (depuis 1492 et peut-être avant) quand l'acte fut rédigé en 1500.

7. Liste des Recteurs de l'hôpital

Les dates sont celles d'actes connus, et ne correspondent pas toujours à un début ou à une fin de mandat.

| | |
|---------------|---|
| 1488 - 1509 | Pierre de la Bastie (+ 1509) |
| 1509 - | Antoine de Laignevy de Saigneus |
| 1518 - 1520 | Jean Canal (prêtre de Palognieu) |
| 1539 - | Domitien Chieseneufve |
| 1565 - | Barthélemy Fenon de la Fay |
| 1609 - | Damien Ganieu |
| 1620 - | Claude Darphuille |
| 1642 - | Domitien Chieseneuve |
| 1646 - 1651 | Pierre Murat |
| 1651 - | Damien Gaignieu |
| 1654 - 1661 | Léonard Peyron (+ 31.8.1661) |
| 1667 - 1668 | Michel Coiffet |
| 1700 - 1702 | Benoît Giraud |
| 1708 - 1718 | André Roche (+ 27.12.1724) |
| 1725 - 1746 | Damien Ganieu (+ 1746) |
| Fin 1746 | Pas de Recteur - Les héritiers de Damien Ganieu nourrissent les pauvres de l'hôpital. |
| 1.1.1747-1770 | Jean-Louis Demontmain (+ 5.4.1770 - enterré dans l'église de Chandieu) |
| 1770 - 1783 | François Dupuy |
| 1792 - | Abbé Mollin |
| 1797 - | Jean de Mayme |
| 1801 - | Pierre de Mayme |
| 1801 - 1822 | Thomas Thomé - Mathieu Dezarnaud, administration de Montbrison |
| 1824 - | Gorant |
| 1825 - | Chambon (maire), Berthéas (curé), Chambon E., Chaland, Laffay, Chambon P. |
| 1827 - | Chambon (maire), Bégonnet, Chalard, Berthéas (curé), Forestier. |

8. Vie de l'Hôpital

L'hôpital est un véritable domaine agricole, possédant vignes, terres, prés, étangs, arbres fruitiers, grange, jardins et un cheptel vif. L'exploitation de ce domaine est dirigée par le Recteur pour le compte des pauvres. Les pauvres, dans la mesure de leurs moyens, aident aux travaux agricoles et quand il est nécessaire on loue des domestiques à gages, pour les vendanges par exemple.

L'hôpital posséda même, avant 1651, un moulin situé dans les fossés de Chandieu, comme le prouve un acte du 23 août 1651 (B. 25).

"Messire Louis Tronson, conseiller et aumônier ordinaire du Roi, seigneur prieur de Chandieu, décharge ledit hôpital du cens et servis annuel d'un sol tournois dû pour la prise d'eau du moulin édifié dans le fossé de Chandieu, joignant à la rivière dudit Chandieu de bise, auquel moulin l'eau ne sera plus conduite et ne sera loisible de l'y conduire à l'advenir, à cause mesme de l'incommodité publique, moyennant quoi ledit seigneur prieur abénévisé audit Murat, recteur et à ses successeurs, le droit de prendre l'eau nécessaire en ladite rivière de Chandieu... et de la faire conduire en un pré appelé le Clos, dépendant dudit hôpital, sous le même cens annuel d'un sol tournois ; lui abénévisé en outre et permet de construire un colombier dans ledit pré, à la charge du cens annuel et perpétuel de deux paires de pigeons". (signé Grozelier, notaire royal).

Un inventaire des titres, papiers et effets de l'hôpital, est dressé le 29 septembre 1661 à la suite du décès du Recteur messire Léonard Peyron survenu le 31 août 1661. Y sont énumérés des réserves de blé, de foin, quatre boeufs, douze vaches, un petit taureau, une cavale, huit grands pourceaux et huit petits.

Les différents "journaux ou livres de raison", "livres de recette et dépense" tenus par les Recteurs nous donnent de précieux renseignements sur la vie de l'hôpital.

Voici par exemple de larges extraits du livre de raison de Jean-Louis Demontmain, recteur de 1747 à 1770 :

| | F. | Sols |
|---|-----|------|
| - 23 avril 1747 : payé les vigneron à raison de 15 sols par jour pour tailler, pour déchausser ou pour faire la vigne | 60 | 15 |
| - 5 juin : acheté 55 livres de viande d'un particulier qui avait tué une vache | 4 | 5 |
| - 17 octobre fait acheter par la ménagère 12 livres de beurre à 7 s. et demi la livre | 4 | 10 |
| - 18 octobre : acheté 2 boeufs à la foire de Montbrison | 122 | |
| - 28 juillet 1748 : 21 livres de viande | 3 | 8 |
| - 17 décembre : deux liens de fromages de Roche | 6 | |
| - 25 juin 1749 : acheté à la foire de Saint-Amand en Auvergne, un taureau. | 40 | |
| - 11 janvier 1750 : vendu 2 boeufs à la foire de Montbrison | 170 | |
| - 4 avril 1751 : pour 20 boisseaux de truffes | 6 | |
| " : pour 3 chars de paille | 13 | 10 |
| - 24 avril 1752 : acheté 2 boeufs à Ambierle (Ambert?) | 200 | |
| - 14 mars 1753 : acheté 2 boeufs à la foire de Marsac en Auvergne. | 260 | |
| - 2 avril 1753 : acheté 2 boeufs à la foire de Harlenc | 210 | 4 |
| - 1 février 1754 : pour 12 journées pour aider à faire des fagots | 3 | |
| - 26 août 1755 : pour un moulin pour cribler et venter le blé | 36 | |
| - 4 avril 1756 : pour 24 harang | 1 | 4 |
| pour un millier d'oignons à planter six livres en liards pour donner aux pauvres passants | | 11 |

| | | |
|---|-----|----|
| - 29 mars 1757 : payé à Thève, boucher 1030 livres de viande prises pendant l'année | 128 | |
| - 28 novembre 1753 : donné au médecin de vache | | 12 |
| - 29 juin 1754 : <i>vendu une pièce de vin de 3 années</i> | 39 | |
| - 27 juillet 1755 : pour 27 journées employées à moissonner le froment et à faire les foins | 16 | |
| - 13 avril 1756 : pour 5 brun ou paillats à mettre les mouches à miel | 2 | |
| - 14 septembre 1756 : pour un domestique qui a resté cinq mois à la maison | 33 | |
| - 22 septembre 1764 : acheté un cheval à la foire de La Bouteresse... | 100 | 1 |

Nous arrêtons là cette énumération qui pourrait devenir fastidieuse... si ce n'est déjà fait !

La consultation de tous ces livres de comptes nous permet ces affirmations :

- l'hôpital distribuait des secours aux pauvres de passage, souvent sous forme d'argent, parfois même sous forme de nourriture, (des pois par exemple), des secours furent distribués aussi à des soldats passants.

- l'hôpital louait souvent des domestiques à gages pour les vendanges, pour tailler et entretenir la vigne, pour faire des fagots, pour faucher, labourer, battre le blé, moissonner, faire les foins, faire la lessive, réparer les bâtiments, cultiver les jardins, tailler les arbres fruitiers...

- l'hôpital habillait et chaussait ses pauvres comme le prouvent les nombreux achats de droguet, de toile, de chanvre, de chaussures...

- l'hôpital vendait les produits de son exploitation agricole : du vin rouge et du vin blanc, du froment, du seigle, des bottes de paille, des poissons des étangs (tanches notamment), de l'orge, de l'avoine...

- l'hôpital vendait les produits de son cheptel vif : des veaux de lait - il y en avait en ce temps-là sans hormone - des moutons en quantité importante, des boeufs, des chevaux, des brebis et des peaux de brebis (la chair ayant été consommée par les pauvres), des taureaux, des cuirs de vaches (chair consommée à l'hôpital)...

- l'hôpital achetait des semences pour les cultures : des graines de chanvre, ce qui prouve l'existence d'une chènevière, des oignons à planter (par un millier à la fois !)

- l'hôpital nourrissait ses pauvres avec les produits de son exploitation agricole ; on tuait vaches, moutons, veaux, porcs pour la viande - les peaux étaient vendues comme nous l'avons vu ci-dessus - les abeilles donnaient leur miel, les jardins leurs légumes, les vignes leur vin, le froment et le seigle étaient transformés en farine, le colombier fournissait les pigeons...

- l'hôpital achetait la nourriture manquante : viande en grosse quantité au boucher du village ou à des particuliers, du beurre, des fromages, des pommes de terre (des truffes !), des poissons, (harang et merluce !), du sucre (très peu car le miel en tenait lieu, de l'huile, du pain (au boulanger du village)...

- l'hôpital faisait soigner ses malades par un chirurgien de Montbrison, les notes de médicaments sont soigneusement consignées. Le "médecin de vache" est venu pour soigner... le cheptel sans doute.

- l'hôpital achetait un nombre assez important de boeufs, de vaches (les boeufs servaient d'animaux de trait) et de chevaux. En 18 ans de direction de l'hôpital, le recteur Jean-Louis Demontmain a acheté 16 boeufs !

Nous avons noté aussi des achats :

- de poudre à fusil pour soigner une maladie des bovins (le javard)

- de fuseaux (à l'encan) pour filer le chanvre cultivé dans la chènevière. Ce sont les pauvres femmes de l'hospice qui se chargeaient de ce travail.

- de paniers,

- de deux sacoches pour mettre à la selle d'un cheval. Le Recteur allait à cheval aux différentes "fouères" d'Auvergne : Ambert, Harlenc (Arlanc), Marsac, Saint-Anthème, Saint-Amand, pour acheter des boeufs, des taureaux ou des vaches.

- de charbon de pierre pour le poêle,

- de fer battu pour ferrer les "arores" (les araires)

- d'échalas pour la vigne,

- de clous...

Dans le prochain numéro, nous examinerons deux "affaires" - parmi tant d'autres - qui ont causé quelques remous dans la vie de l'hôpital.

Claude BEAUDINAT

Georgette SIMONET

Groupe de recherche sur le passé de Champdieu

UNE PREMIERE CHIRURGICALE A MONTBRISON

LE 14 MARS 1847

Le lundi 9 mars 1847, le domaine de M. Chantelauze, à Lézigneux, a été le théâtre d'un événement particulièrement dramatique. La nommée Jeanne Fréry, âgée de 40 ans, pauvre fille qui avait souvent trouvé chez Chantelauze des secours pour elle et sa mère âgée de 85 ans, était venue vers les bâtiments du domaine où elle avait été bien accueillie.

Après avoir reçu quelques aliments, elle eut l'idée de se rendre dans le bois voisin pour ramasser du bois mort comme elle le faisait auparavant. C'est alors qu'elle fut assaillie par deux chiens de garde de grande taille qui l'avaient suivie jusque là sans lui faire aucun mal.

On ne sait pour quelle raison ils devinrent tout à coup furieux et se jetèrent sur la malheureuse, la terrassèrent, la mordirent cruellement. Sans doute l'auraient-ils mise en lambeaux et tuée si le sieur Tissier, alerté par les cris que poussait la malheureuse, n'était accouru. Il parvint, non sans peine, à l'arracher à ces deux animaux qui ressemblaient à deux bêtes féroces.

Monsieur Chantelauze, informé de l'événement, s'est empressé de donner tous les secours possibles à la victime qu'il a fait transporter à l'hôpital de Montbrison où elle a reçu les soins que réclamait son état.

Bien vite les médecins constatèrent que la malheureuse portait de multiples contusions et que son avant-bras gauche était déchiré et brisé en de nombreux endroits. Bientôt la gangrène s'en mêlant, la malade souffrant chaque jour davantage, l'amputation devint nécessaire si l'on voulait soustraire la patiente à une mort certaine et particulièrement douloureuse.

Les médecins réunis auprès de la malade décidèrent, pour pratiquer cette mutilation, d'appliquer à l'infortunée le bénéfice d'une découverte dont on publiait à tous les échos les précieuses propriétés : l'anesthésie générale grâce à l'emploi de la vapeur d'éther.

En effet, quelques mois auparavant, en 1846, un dentiste de Boston s'était acquis une grande réputation en annonçant et en pratiquant l'extraction des dents sans douleur. Pour cela il utilisait l'éther comme anesthésiant.

Bientôt, deux médecins s'intéressèrent à ce procédé : tout d'abord Charles Jackson qui en fit l'application à de grandes opérations chirurgicales, ensuite le docteur J. Warrhe qui publia les premiers résultats obtenus dans une revue médicale anglaise.

La nouvelle arriva à Paris dès les premiers jours de décembre 1846, dans une lettre adressée par le docteur Jackson à M. Elie de Beaumont, membre de l'Institut. Elle fut tout d'abord accueillie par le monde médical avec froideur et méfiance. Puis l'éthérisation fut employée par quelques praticiens. Certes, ceux-ci n'étaient pas encore en mesure d'expliquer les singuliers effets de l'inhalation éthérée sur les malades. Cependant, malgré l'imperfection des premiers appareils, les succès obtenus dans les hôpitaux par MM. Malgagne, Velpeau, Roux et Gerdy, passionnèrent l'opinion publique au plus haut degré.

Dans les deux premiers mois de 1847, deux cent onze opérations de nature diverse furent pratiquées, dans divers hôpitaux de Paris, par des chirurgiens éminents. Dans la plupart des cas, les douleurs avaient été épargnées aux patients.

Pourtant il se trouva deux médecins célèbres, messieurs Lallemand et Magendie pour proclamer, devant l'académie des sciences, que l'emploi des vapeurs d'éther pour les opérations chirurgicales "était une méthode immorale et préjudiciable, l'élément douleur étant au point de vue chirurgical, toujours utile, indispensable même, dans le même temps que son audacieuse soustraction peut être regardée comme un attentat aux lois imposées par le Créateur à la matière organisée et vivante..."

* * *

De Paris, la nouvelle de cette découverte s'était répandue en province : c'est pourquoi, pour la première fois, nos hardis praticiens montbrisonnais avaient décidé d'en faire usage sur leur malheureuse patiente. Cette opération, qui était une grande première chirurgicale à Montbrison, eut lieu à l'hôpital le 14 mars 1847.

Je m'inspirerai, pour en faire le récit, de la longue épître parue dans le "Journal de Montbrison", le 20 mars 1847, sous la signature du docteur E. R., probablement le docteur Rey (1).

Si, à l'hôpital de Montbrison, on possédait une provision d'éther suffisante pour mener à bien cette opération, on était totalement démuné d'appareil propre à ce genre d'anesthésie. Aussi fallut-il en confectionner un qui soit en mesure de rendre le service qui allait lui être demandé.

Ce serait faire injure à l'esprit inventif et plein d'imagination des Montbrisonnais de cette époque, que de croire un seul instant qu'ils ne parviendraient pas à mettre au point un instrument qui, bien qu'il n'eut pas toutes les qualités de ceux dont on faisait usage à Paris, puisse rendre les mêmes services au cours de cette opération digne de figurer dans les annales de l'histoire médicale de la province.

Cent vingt grammes environ d'éther sulfurique très pur, c'est-à-dire exactement privé, par une rectification récente, des acides sulfuriques et de l'alcool qu'il contient ordinairement en excès, furent introduits dans un ballon de verre dont la large ouverture devait être fermée par un bouchon, préalablement traversé par deux tubes, l'un de verre à l'aide duquel l'air extérieur pouvait s'introduire dans la capacité du vase, l'autre flexible en caoutchouc qui devait servir aux inspirations.

Une fois en possession de cet appareil, les médecins montbrisonnais se mirent sur le champ en devoir d'en apprécier l'usage sur eux-mêmes en inhalant quelques bouffées de vapeur éthérée. Le résultat de cette première épreuve fut jugé parfait malgré l'imperfection du matériel. Il ne restait qu'à appliquer le traitement à la demoiselle Fréry. Celle-ci fut convenablement disposée sur un lit de douleur et je laisse aux acteurs de cette première le soin de vous en conter les péripéties...

(1) Le docteur Rey fut maire de Montbrison à la fin du second Empire. Il fut l'auteur notamment d'intéressantes "Historiettes foréziennes".

Nous introduisîmes l'un des tubes dans la bouche en lui expliquant le but que nous nous proposons et nous l'engageâmes à aspirer la vapeur dont l'un de nous favorisait le dégagement en réchauffant le flacon dans ses mains, pendant qu'un autre maintenait les narines rapprochées.

Au bout de quelques minutes, cette femme qui peu d'heures auparavant s'était émue vivement de la douleur que lui causaient des sinapismes appliqués aux jambes, ne sentait plus les pincements les plus énergiques, ses paupières s'abaissèrent, la respiration devint profonde et le pouls se ralentit sensiblement. C'est alors que, d'après la méthode dite circulaire, l'amputation du bras gauche fut habilement pratiquée par le docteur B., en présence des médecins de l'hôpital, de M. B., chirurgien, aide-major au 66^{ème} de ligne, et du docteur D., médecin distingué de Saint-Étienne.

Pendant toute la durée de cette mutilation, ordinairement accompagnée d'horribles souffrances, la demoiselle Fréry n'a pas fait entendre un seul gémissement, n'a pas tenté le plus léger mouvement pour se soustraire au contact galvanique de l'acier qui divisait les chairs à huit centimètres au-dessus de la portion du membre envahie par la sphacèle (2).

Elle paraissait dormir d'un sommeil profond dont nos interrogations présentes ne pouvaient la tirer et qui ne cessa que lorsque le pansement était sur le point d'être achevé.

"Les chiens sont des animaux dangereux dont il faut se méfier" me dit-elle alors sans se préoccuper davantage du drame terrible qui venait de s'accomplir. Sur la demande "Avez-vous bien souffert?" - Je ne sens rien, dit-elle. Dieu vous récompensera Messieurs, de la peine que je vous vois prendre pour moi".

A l'heure où nous écrivons, cette malheureuse fille affirme encore qu'elle n'a pas éprouvé de souffrance, elle garde à peine un souvenir confus de ce qui s'est passé dans la matinée du 9 mars, et sans la multiplicité de ses blessures, elle serait dans un état très satisfaisant.

Nous ne prétendons pas attacher à ce fait toute l'importance que les personnes étrangères à l'art médical pourraient y trouver, le sujet de cette observation étant une pauvre fille peu intelligente, et dont la sensibilité probablement obtuse à l'état normal, a peut-être subi un degré d'affaissement ou d'engourdissement notable par la suite de la commotion cérébrale qui a dû résulter des nombreuses chutes et secousses qu'elle a éprouvées en roulant sur un sol pentueux et très inégal.

Mais quelle que soit la part de l'éther dans cette intervention, le souvenir de cette opération silencieuse et dans laquelle l'impassibilité de la victime contrastait d'une façon si étrange avec les hurlements et les efforts des malheureux que nous nous souvenons avoir vus sous le couteau des chirurgiens dans le cours des études cliniques... restera longtemps gravé dans la pensée de tous ceux qui en ont été témoins. Il y restera surtout comme le point de départ d'une voie nouvelle, inconnue dans laquelle la médecine trouvera matière à soulager l'humanité souffrante.

* * *

(2) Terme médical autrefois utilisé pour désigner la gangrène.

On pouvait tout de même concevoir quelques doutes quant aux suites de cette intervention chirurgicale. Pourtant il semble bien que la demoiselle Fréry ait survécu à celle-ci car nous n'avons pas retrouvé son nom dans les listes de décès qui ont été publiées les mois suivants. Ainsi l'opération, malgré son caractère improvisé, avait-elle sauvé, sans souffrances inutiles, Jeanne Fréry. Une voie nouvelle s'ouvrait effectivement pour la médecine. Les médecins montbrisonnais n'avaient pas été les derniers à s'en apercevoir.

Roger GARNIER

SSSSS
SSSSS

Tribune libre :

LA DEFENSE DU PATRIMOINE :

LA CHAPELLE DE LA CHARITE CONDAMNEE ?

L'avant-dernier bulletin municipal nous a appris deux nouvelles apparemment contradictoires :

- la première annonçait la restauration de la chapelle de l'ancien hôpital et sa transformation en un musée d'objets religieux. Voilà une bonne initiative ! La chapelle de l'ancien hôtel-Dieu est en effet un exemple intéressant de l'art religieux du XVIIème siècle que les Montbrisonnais ont pu redécouvrir à l'occasion du passage dans leur ville des Compagnons d'Emmaüs puisque les ventes organisées par ceux-ci se faisaient dans cette chapelle désaffectée depuis 1974/75, date de la construction du nouvel hôpital.

Il restera à y replacer les plaques sur lesquelles étaient inscrits les noms des bienfaiteurs de l'hôtel-Dieu et qui sont un témoignage de notre histoire locale et des mentalités de l'époque. Ces plaques ont été en effet - et sans raison apparente - malencontreusement enlevées lors du transfert de l'hôpital à Beauregard.

- l'autre nouvelle était en revanche moins rassurante : on annonçait la destruction de la chapelle de la Charité pour la remplacer par une "salle polyvalente" (sic). Cette chapelle, quoique moins ancienne, ne devrait pas à notre avis être détruite : elle fut construite au début du XIXème siècle - peut-être par remaniement d'une chapelle plus ancienne. La première pierre en fut posée en 1805, l'autel date de 1852.

La porte, encadrée de deux colonnes et surmontée d'un linteau mouluré, en est fort intéressante.

Sentimentalement, les Montbrisonnais y sont très attachés. D'autre part, l'art religieux du XIXème siècle, longtemps méprisé, commence à retenir de plus en plus l'attention des historiens d'art y compris pour ses vitraux.

Enfin nous voudrions insister sur un point : le patrimoine d'une ville n'est pas fait seulement des monuments les plus beaux et les plus célèbres, ceux qui sont classés monuments historiques et répertoriés sur les guides touristiques. Ce patrimoine, c'est un ensemble : une vieille porte, des fenêtres à meneaux, une fontaine, une ruelle médiévale, une vieille chapelle, une croix de mission en font partie. Tout cela témoigne de notre passé. C'est tout cet ensemble qui donne à notre ville son "cachet", qui fait que les touristes aiment à parcourir ses vieilles rues. C'est tout cet ensemble qui permet à des monuments comme la Collégiale Notre-Dame de ne pas apparaître comme une église splendide mais isolée, mais comme le témoignage architectural le plus intéressant d'un passé qui a aussi laissé au cours des siècles, d'autres traces. Nous sommes comptables, vis-à-vis de nos arrière-petits-enfants de ce patrimoine. Il faut mener dans ce domaine une politique cohérente de conservation, de restauration et de réutilisation intelligentes, on ne peut restaurer une chapelle et en détruire une autre. Ne nous

faisons pas les juges des monuments que le passé nous a légués. Ne faisons pas comme ces hommes de l'époque classique qui désignèrent l'art religieux du XIIIème siècle du nom de gothique qu'ils voulaient péjoratif et qui, s'ils l'avaient pu, auraient détruit nos cathédrales parce qu'ils les jugeaient comme le témoignage d'un art "barbare" (les "Goths").

C'est pourquoi nous demandons aux hospices civils de Montbrison de reconsidérer leur position vis-à-vis de la chapelle de la Charité. On peut avoir pris une décision un peu rapidement sans en avoir vu tous les aspects, l'essentiel est de s'en apercevoir à temps. D'autant que la chapelle de la Charité peut comme son homologue de l'hôtel-Dieu trouver une autre destination (pourquoi pas un musée hospitalier qui mettrait en valeur les archives de l'hôpital créé par les Comtes du Forez et pourrait accueillir des expositions temporaires à l'entrée du nouveau quartier de Beauregard ?). Ne laissons pas l'avenir nous accuser de vandalisme !

Claude LATTA - Joseph BAROU

(Village de Forez)